

# INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER

---



## En bref...

### Adresses touchées

6900, chemin de la Côte-Saint-Luc

### Investissements

Près de 488 000\$

### Calendrier

Du 8 août à la fin d'octobre 2016

### Horaire

Du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h  
Travaux plus bruyants après 8 h.

### Entrepreneur

Entrepreneurs de construction  
Concordia inc.

## Réalisation de la 2<sup>e</sup> phase des travaux

L'OMHM est conscient que vous attendez votre nouvelle cour depuis un moment. C'est pourquoi il est heureux de pouvoir enfin commencer les travaux. Ceux-ci permettront d'améliorer votre cour arrière et d'éliminer certaines sources d'infiltration d'eau. Ils visent aussi à conserver votre immeuble en bon état. Finalement, la surface permettant à l'eau de pluie d'être absorbée autour de l'immeuble sera augmentée. Cela évitera de surcharger le réseau d'égout de la ville, comme l'exige l'arrondissement.

### Travaux dans la cour et sur le toit-terrasse

- ▶ Une partie de la cour arrière sera excavée;
- ▶ Le toit-terrasse situé au-dessus du garage et qui se prolonge dans la cour sera refait;
- ▶ L'aménagement de la cour et de la terrasse sera refait;
- ▶ L'asphalte du stationnement des visiteurs sera enlevé.

## Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière,
- ▶ présence des ouvriers autour de l'immeuble.

De plus, lors des travaux dans **la cour et sur le toit-terrasse**, la cour **ne sera pas accessible**. La sortie de l'immeuble qui mène dans la cour sera aussi condamnée. Les portes-fenêtres des logements du rez-de-chaussée seront bloquées par des clôtures tout au long des travaux. **Surveillez les avis à cet effet.**

Dès le début des travaux dans le **stationnement des visiteurs**, celui-ci ne sera plus accessible, et ce, même à la fin des travaux.

---

*Merci!* Votre patience et votre collaboration sont appréciées.

## Avec vous



*C'est naturel*

Une **première rencontre de consultation** a eu lieu en **2010** pour connaître vos préoccupations et vos suggestions concernant l'aménagement de la cour. Plusieurs demandes exprimées par les locataires à ce moment et validées lors d'une **deuxième rencontre de consultation en 2012** seront incluses dans le projet. Mentionnons, entre autres, que :

- ▶ des bancs seront ajoutés;
- ▶ les tables à pique-nique seront remplacées par des tables accessibles aux personnes à mobilité réduite;
- ▶ le chemin qui mène à la porte arrière de l'immeuble sera élargi et nivelé afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite;
- ▶ une petite marquise sera ajoutée au-dessus de la porte qui mène à la cour arrière pour protéger des gouttes provenant des climatiseurs installés au-dessus de la porte;
- ▶ la plate-bande de fleurs le long de la clôture dans la cour arrière sera protégée pendant le chantier; elle sera ensuite agrandie de chaque côté;
- ▶ la plupart des arbres devront être enlevés pour les travaux. De nouveaux arbres seront plantés. Nous ferons tout notre possible pour conserver ceux situés dans le fond de la cour;
- ▶ la terrasse sera agrandie, en longueur et en largeur;
- ▶ l'éclairage à l'arrière de l'immeuble sera amélioré;
- ▶ un ouvre-porte automatique sera installé sur la porte donnant accès à la cour arrière.



## À vous d'agir — Rôle du locataire

**Que devez-vous faire pendant les travaux?**

- ▶ **Surveillez les avis dans votre immeuble.**
- ▶ Le **stationnement intérieur** ne sera **pas disponible à certains moments** du chantier.



## Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Julie Chalifour**,  
votre agente de liaison, en composant le **514 872-9224**.

Travaux réalisés par :



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine  
de Montréal



Société  
d'habitation  
Québec



**L'OMHM À VOTRE SERVICE!**

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7

**514 872-OMHM (6646)**

RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7